

Le dossier doit être renseigné et signé accompagné des pièces à fournir

Merci de retourner le dossier au secrétariat comptabilité **au plus tard le 19 Octobre 2023**. **Aucun dossier ne pourra être accepté au-delà de cette date.**

/!\ Pièces à fournir dans tous les cas :

- ✓ Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- ✓ Lorsque le nom du parent demandeur est différent de celui de l'enfant : fournir la copie complète du livret de famille (pages parents et enfant(s)).

Pièces à fournir selon votre(vos) situation(s) :

Si vous êtes concernés par plusieurs des situations mentionnées ci-dessous, merci de fournir l'ensemble des pièces demandées.

Situations	Pièces complémentaires à fournir
Marié(e) ou Pacs(e)	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du demandeur.
En situation de concubinage (<i>Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.</i>)	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du demandeur. <input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre partenaire. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF (ou Attestation de quotient familial de la MSA ou Caisses de Monaco mentionnant la composition familiale) de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge.
Parent vivant seul avec son enfant	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du demandeur. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF (ou Attestation de quotient familial de la MSA ou Caisses de Monaco mentionnant la composition familiale) de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge.
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'imposition	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du demandeur. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF (ou Attestation de quotient familial de la MSA ou Caisses de Monaco mentionnant la composition familiale) de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge. <input type="checkbox"/> Justificatif du changement de résidence de l'élève.
Tuteur ou tiers digne de confiance	<input type="checkbox"/> Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou décision du conseil de famille vous confiant la garde de l'enfant complète et signée . <input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du demandeur + celui de votre concubin (le cas échéant). <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF (ou Attestation de quotient familial de la MSA ou Caisses de Monaco mentionnant la composition familiale) de moins de 2 mois sur laquelle figure le nom et prénom de l'enfant à charge.
En cas de modification récente de votre situation familiale liée au décès du conjoint, à un divorce ou à une séparation, ou au changement de résidence de l'enfant	<input type="checkbox"/> Joindre un courrier expliquant la nature du changement. <input type="checkbox"/> Justificatif correspondant (acte de décès du conjoint, jugement de divorce ou de séparation, décision de justice modifiant la résidence de l'enfant).

A noter : Si vous ne souhaitez pas donner procuration à l'établissement, merci de ne pas remplir la procuration et de joindre un RIB au nom du demandeur de la bourse à la place.

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2023-2024

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2023-2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	16 885	9 127	3 220
2	20 781	11 234	3 964
3	24 677	13 340	4 707
4	28 573	15 447	5 450
5	32 471	17 553	6 193
6	36 367	19 659	6 936
7	40 263	21 766	7 680
8 ou plus	44 160	23 872	8 423
Montant annuel de la bourse	111 €	312 €	486 €
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2023-2024

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Partie à conserver

Noticed'information

Vous souhaitez formuler un demande de bourse de collège

La campagne est ouverte du 1^{er} septembre au 19 octobre 2023, date limite nationale fixée par le Ministère.

En établissement privé la demande de bourse est formulée **au format papier uniquement**.

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 du ménage du demandeur.

 Si vous vivez en concubinage², c'est la somme de votre revenu fiscal de référence et du revenu fiscal de votre concubin qui est prise en compte.

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège.

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser	16 885€	20 781€	24 677€	28 573€	32 471€	36 367€	40 263€	44 160€

Comment faire votre demande de bourse de collège ?

- Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire et n'oubliez pas d'indiquer une adresse mail valide.
- Rassemblez les documents justificatifs à joindre en fonction de votre situation familiale actuelle.
- Remettez le dossier COMPLET (demande de bourse remplie + pièces justificatives) **le plus tôt possible au collège**.

	DOCUMENTS A FOURNIR
DANS TOUS LES CAS	<input checked="" type="checkbox"/> copie de votre avis commun d'imposition 2023 sur les revenus 2022 <input checked="" type="checkbox"/> copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre partenaire si vous vivez en concubinage ² <input checked="" type="checkbox"/> procuration annuelle ou RIB à votre NOM et Prénom
SI VOUS VIVEZ SEUL(E) AVEC VOTRE (VOS) ENFANT(S) JOIGNEZ EGALEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> attestation de paiement de la CAF* récente (- de 2 mois)
SI VOUS N'ÊTES PAS LE PERE OU LA MERE DE L'ELEVE JOIGNEZ EGALEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> copie de la décision de justice ou de la décision du conseil de famille vous désignant tuteur, ou vous déléguant l'autorité parentale. <input checked="" type="checkbox"/> attestation de paiement de la CAF* récente (- de 2 mois)

* si vous affilié à la MSA, joindre une attestation de quotient familial.

* si vous êtes affilié aux Caisses sociales de Monaco, joindre une attestation de prestations familiales.

 EN CAS DE MODIFICATION RÉCENTE DE VOTRE SITUATION FAMILIALE (décès du conjoint, divorce ou séparation attestée, changement de résidence de l'enfant) veuillez joindre un courrier expliquant votre situation et la pièce justificative correspondant à votre situation : acte de décès du conjoint, décision officielle de justice modifiant la résidence de l'enfant, autre.



Pour les élèves inscrits au CNED :

– **Pour les élèves de moins de 16 ans**, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée **est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.**

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du lieu de résidence de l'élève.**

– **À réception de l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN)**, remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent **avec l'avis favorable réceptionné.**

– **Pour les élèves de plus de 16 ans**, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

– **Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège** : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

– **Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège** : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site <https://www.cned.fr/l-actualite-de-la-formation/blog-college/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college>

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal 1 1 1 1 1 Commune : _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? Oui Non

Profession : _____

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	<u> J J </u> / <u> M M </u> / <u> A A A A </u>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Établissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Établissement : _____

Adresse : _____

Commune : _____ Code postal : 1 1 1 1 1

Je soussigné(e) Nom et prénoms

demeurant au Adresse

agissant en tant que : père mère autre personne en charge de l'élève

de Nom et prénom élève de cet établissement en classe de _____

pour l'année scolaire 2023 - 2024, autorise Nom du chef de l'établissement

le chef de l'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribuée à mon enfant.

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement.
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le _____ Fait le _____

À _____ À _____

Signature du responsable de l'enfant

Signature du Chef d'établissement